

Embargo : 6 Octobre 2008, 16H00 heure locale

Accord France-UICN : nouvel Accord pour de nouveaux enjeux

Contexte : En 2005, la France et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)¹ ont signé un accord cadre de coopération en matière de protection de la nature. C'est en ces termes que le Directeur Général de l'UICN, M. Achim Steiner, avait alors salué cet accord en ces termes: «*L'histoire de l'UICN a débuté en France, à Fontainebleau en 1948. Aujourd'hui nous ouvrons un nouveau chapitre de cette longue collaboration*».

L'Accord signé pour une durée de 3 ans et d'un montant total de 7,6 millions d'euros, sous la forme d'une contribution volontaire et d'attributions spécifiques de fonds, avait pour objectifs principaux :

- le renforcement du soutien de l'UICN à la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement (Biodiversité, Climat, Désertification etc.),
- l'appui au développement des programmes de l'UICN pour la conservation de la biodiversité en Océanie, dans les Caraïbes, ainsi que les territoires européens d'outre-mer et au développement d'une forte présence technique en République démocratique du Congo,
- la mise en place d'un bureau « TRAFFIC » afin de prévenir le commerce illégal d'espèces menacées en Afrique centrale.

Huit (8) experts de l'Etat français ont ainsi été mis à la disposition des programmes de l'UICN à travers le monde, notamment dans les bureaux de Bruxelles, à Ouagadougou (Burkina Faso), Kinshasa (DRC), Suva (Fiji), dans la Caraïbe, ainsi qu'au siège mondial de l'UICN en Suisse.

Aujourd'hui, à la date anniversaire des 60 ans de l'UICN, l'Etat français et l'UICN ont décidé de poursuivre et intensifier leurs efforts communs pour apporter des solutions encore plus efficaces à la préservation des biens publics mondiaux que sont la biodiversité et le climat dans certaines grandes régions de la planète.

Enjeux clefs :

- Selon **Julia Marton-Lefèvre, Directrice Générale de l'UICN**, «*en étant le premier de nos Partenaires Principaux à renouveler son soutien technique et financier à l'UICN pour la période 2009-2012, la France confirme sa volonté de renforcer ses liens avec notre réseau d'organisations et d'institutions francophones, et aussi de renforcer les activités de l'UICN en Afrique, dans le Pacifique et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Méditerranée. Cet appui essentiel permettra aussi de poursuivre nos efforts pour intégrer les biens publics mondiaux dans les politiques européennes et internationales de développement. Je suis heureuse de célébrer ce partenariat original à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de notre institution créée avec l'aide de la France en 1948* ».
- Selon **Anne Gazeau-Secret, Directrice Générale de la DGCID/MAEE**, «*Créée en France en 1948, l'UICN est un réseau mondial d'influence unique en matière d'environnement avec un statut d'association internationale. La France défend depuis longtemps, comme l'UICN, la nécessité de conserver la diversité de la nature tout en veillant à ce que l'utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable. C'est un enjeu global d'aujourd'hui et de demain :Ce nouvel accord-cadre de coopération entre l'UICN et la France est pour nous le prolongement naturel du premier: avec une enveloppe totale d'environ 8 M€ pour 3 ans dont 4 M€ de subventions apportées par l'Agence française de Développement, 7 experts et des contributions du Secrétariat d'état délégué à l'Outremer et du MEEDDAT. Il devrait nous permettre de continuer le travail engagé sur l'Afrique, l'Outremer et la Méditerranée.* »
- Selon **Laurent Stefanini, Ambassadeur délégué à l'Environnement**, «*C'est sans aucun doute la mise à disposition d'autant d'assistants techniques, il y en a eu huit en tout lors du premier accord cadre, qui a constitué la plus grande originalité et la force de notre coopération avec l'UICN. C'est donc assez logiquement que la France a décidé de poursuivre la mise à disposition d'experts auprès de l'UICN, ils seront sept à appuyer la mise en œuvre du programme de travail 2009-2012.* »
- La deuxième phase de l'accord cadre entre la France (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, MEEDDAT, Secrétariat à l'Outre-Mer et l'Agence française de développement) et l'UICN permettra de poursuivre les actions lancées depuis 2005 en les inscrivant dans le cadre du Programme de l'UICN, et d'encourager et mettre en valeur les efforts de ses membres animés par le Comité français de l'UICN. Comme le premier accord, outre des moyens financiers, ce nouvel accord prévoit la mise à disposition de sept conseillers techniques français qui travailleront au sein des équipes de l'UICN dans le monde et au siège en Suisse.

Où ?

- Salle principale des medias, le 6 Octobre 2008 de 16h00 à 16h30

Interviews

- Mme Anne Gazeau-Secret, Directrice Générale, Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement, Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes
- M. Laurent Stefanini, Ambassadeur délégué à l'environnement,
- M. Marc-Antoine Martin, Directeur à l'Agence française de Développement,
- Mme Julia Marton-Lefèvre, Directrice Générale de l'UICN

Pour plus d'informations ou un entretien, nous vous invitons à contacter :

- Sarah Horsley, Chargée des relations avec les médias, UICN, m +41 79 528 3486, sarah.horsley@iucn.org
- Carolin Wahnbaeck, Chargée des relations avec les médias, UICN, m +41 79 858 87593, carolin.wahnbaeck@iucn.org

Vous pouvez aussi consulter:

Site de l'UICN: <http://www.iucn.org> ; plaquette d'informations disponible sur place

Au sujet de l'UICN

L'UICN, l'Union internationale pour la conservation de la nature, aide le monde à trouver des solutions à nos défis les plus urgents en matière d'environnement et de développement, en soutenant la recherche scientifique, en gérant des projets partout dans le monde, et en réunissant des gouvernements, des ONG, les Nations unies, les conventions et les sociétés internationales afin de développer ensemble des politiques, des lois et de bonnes pratiques.

L'UICN, le plus ancien et le plus vaste réseau environnemental du monde, est une union démocratique de plus de 1 000 membres, gouvernements et ONG, et de près de 11.000 scientifiques bénévoles répartis dans plus de 150 pays. Le travail de l'UICN est soutenu par plus de 1 000 professionnels dans 60 pays et par des centaines de partenaires des secteurs publics et privés et des ONG dans le monde entier. Le siège de l'UICN est situé à Gland, près de Genève, en Suisse. www.iucn.org